

[Text]

pleased, Mr. Chairman, to be able to meet with the finance committee today to discuss the research results.

Professor Neil Brooks, the author of this study, is extremely well known to most members of this committee. He is professor of law at Osgoode Hall Law School and has written extensively in the area of tax policy and tax reform. It is a pleasure to introduce Professor Brooks and to ask him to make his presentation to the committee. Thank you.

**The Chairman:** Professor Brooks, I think most members have read your presentation. I would think that you do not have to go through the whole thing, but I think a good part of it will come out in the questioning. Perhaps you could say a few opening remarks.

**Professor Neil Brooks (Institute for Research on Public Policy):** Let me just take two or three minutes then. First of all, all of the advantages that the government contends are going to accrue by the enactment of the GST come largely from the abolition of the MST. The government has argued that they want to make the tax burden more visible; they want to make Canada more competitive; they want to equalize the indirect tax on domestically produced goods and imports; and they want to remove the distortions in relative prices caused by the MST.

All of those advantages will accrue to the economy simply from the abolition of the MST. Therefore it seems to me the question of whether or not when that tax is abolished those revenues should be made up by enacting a new consumption tax or by increasing the income tax rates, as this alternative suggests, can be evaluated on the merits of those two taxes, given, of course, the social and economic context of Canada and the present tax transfer system.

• 1115

What the paper argues—and I will not go through the tables, because I assume if anyone has difficulties with them, those will come up in the question period—is that there are a number of advantages to raising this revenue lost through the abolition of the MST by simply increasing income tax rates. First of all, it would clearly make the tax system fairer, by raising those revenues by increasing income tax rates. The problem with the consumption tax, of course, is that you cannot remove the regressivity over middle-income earners in a consumption tax, even with the refundable sales tax credit. Even with the refundable sales tax credit, the study shows in a table on the incidence of federal commodity taxes that the incidence of federal commodity taxes will still be regressive. Even if you regard that refundable sales tax credit as a refund of taxes, low-income people will pay about 4.1% of their income in federal commodity taxes, high-income people will pay 3.1%, and indeed higher-income people will pay even less than that.

[Translation]

nous sommes donc particulièrement heureux, monsieur le président, de pouvoir rencontrer aujourd'hui les membres du Comité des finances afin de discuter des résultats de nos recherches.

La plupart des membres du Comité connaissent déjà très bien l'auteur de cette étude, le professeur Neil Brooks. Il enseigne le droit à la Faculté de droit *Osgoode Hall* et il est l'auteur de nombreux écrits dans le domaine de la politique fiscale et de la réforme fiscale. J'ai donc le plaisir de vous présenter le professeur Brooks et de lui demander d'exposer ces vues au Comité. Merci.

**Le président:** Monsieur Brooks, je pense que la plupart des membres du Comité ont déjà lu votre exposé. À mon avis, vous n'avez pas besoin de le passer en revue de façon exhaustive, car nous pourrions le faire en bonne partie lorsque nous vous poserons des questions. Peut-être pourriez-vous dire quelques mots en guise d'introduction.

**M. Neil Brooks (Institut de recherches politiques):** J'en ai pour quelques minutes. Premièrement, tous les avantages qui, d'après le gouvernement, découleraient de l'application de la TPS sont essentiellement liés à l'abolition de la TVF. Le gouvernement affirme qu'il veut rendre le fardeau fiscal plus visible, qu'il veut rendre le Canada plus compétitif, qu'il veut appliquer également la taxe indirecte aux produits fabriqués au Canada et aux importations, et enfin, qu'il veut éliminer les distortions causées par la TVF dans les prix relatifs.

L'économie canadienne profitera de tous ces avantages du simple fait de l'abolition de la TVF. Il s'agit donc de savoir si le manque à gagner entraîné par l'abolition de cette taxe devrait être comblé par l'introduction d'une nouvelle taxe à la consommation ou par l'augmentation des taux d'imposition sur le revenu, comme je le propose. Or il me semble que l'on peut répondre à cette question en étudiant les avantages comparés de ces deux formes de taxation, compte tenu, bien sûr, du contexte socio-économique du Canada et du régime fiscal actuel.

L'argument central de notre document—je vous épargne les chiffres, car je suppose que si quelqu'un a des doutes à ce sujet, nous en discuterons pendant la période réservée aux questions—c'est qu'il y aurait un certain nombre d'avantages à remplacer les recettes perdues à la suite de l'abolition de la TVF par une simple augmentation des taux d'imposition sur le revenu. Premièrement, il est évident que le fait de percevoir ces recettes par l'augmentation de l'impôt sur le revenu rendrait le régime fiscal plus équitable. Le problème d'une taxe à la consommation est bien sûr que l'on ne peut pas éliminer la régressivité d'une taxe à la consommation envers la classe moyenne, même en introduisant un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente. En effet, on trouve dans cette étude un tableau sur l'incidence des taxes fédérales sur les produits, qui montre que même avec un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente, les taxes fédérales sur les produits et services demeurent quand